

Pour une union populaire de la gauche et des écologistes rassemblés !

- Déclaration du Comité exécutif national du PCF -

A l'issue du second tour de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron s'apprête à engager la politique de régression sociale la plus grave de ces dernières décennies en portant notamment à 65 ans l'âge de départ en retraite ou en conditionnant le RSA à une obligation de travail. Quant à l'extrême-droite, son poids renforcé pourrait conduire à l'entrée au Parlement de dizaines de députés portant des projets racistes, xénophobes et antisociaux menaçant les principes fondamentaux de la République.

Les Français et les Françaises, le monde du travail et de la création, la jeunesse, les millions d'abstentionnistes, ont besoin d'une perspective d'espoir. Ils attendent dès le mois de juillet des avancées concrètes, immédiates, pour leur vie quotidienne. Ils attendent qu'on mette enfin les formidables richesses du pays au service de l'emploi, de l'augmentation des salaires, des pensions et de meilleures conditions de travail. Ils veulent des réformes heureuses, positives, de progrès et de justice sociale.

Ces changements sont possibles si toutes les forces de gauche s'unissent pour présenter des candidatures communes dans toutes les circonscriptions du pays. C'est pourquoi les communistes veulent construire cette union et sont plus que jamais déterminés à un accord de toutes les forces de gauche, La France insoumise, le Parti communiste Français, Europe Écologie Les Verts, le Parti socialiste.

Après plusieurs jours d'échange avec nos partenaires, nous constatons que les propositions de La France insoumise qui a la responsabilité première de permettre ce rassemblement n'ont pas permis à cette heure, d'atteindre notre objectif partagé d'une nouvelle majorité de gauche.

C'est la raison pour laquelle, nous rendons publiques aujourd'hui les propositions suivantes susceptibles de permettre la conclusion d'un accord. Celui-ci nécessite la tenue dans les meilleurs délais d'une réunion commune de nos quatre formations politiques qui n'a pas encore eu lieu à cette heure plutôt que dans des réunions bilatérales distinctes.

Nous proposons **une coalition de forces** sans hégémonie et un label commun qui reflète l'expression de notre diversité, par exemple **l'union populaire de la gauche et des écologistes rassemblés.**

Nous proposons **un programme partagé de gouvernement à partir du texte l'Avenir en commun enrichi des propositions de toutes les forces dont celles du programme « La France des Jours heureux »**

Nous proposons **un accord national de présentation de candidat.es communs, à parité,** qui permettront à notre coalition d'obtenir une majorité à l'Assemblée pour répondre aux exigences qui s'expriment ; qui donne **la garantie à chacune des forces de cette coalition de pouvoir constituer un groupe,** ce que vient de réaffirmer Jean-Luc Mélenchon et alors que ce n'est pas le cas dans l'état actuel des propositions ; qui assure une représentation nationale à chacune des forces. Cet accord doit leur permettre **de contribuer, grâce à des personnalités reconnues pour leurs engagements de terrain, aux nécessaires conquêtes de circonscriptions.**

En ce sens, aux côtés de nos députés sortants, nous avons proposé de nouvelles candidatures en capacité de l'emporter face à la République en Marche ou au Rassemblement national dans plusieurs circonscriptions, à l'image de Nicolas Sansu dans la 2^e circonscription du Cher, de Michèle Picard dans la 14^e circonscription du Rhône, de Pierre Labriet dans la 2^e circonscription de l'Isère, de Jean-Marc Lespade dans la 2^e circonscription des Landes, de Christophe Faverjon dans la 4^e circonscription de la Loire, de Marianne Margaté dans la 7^e circonscription de Seine-et-Marne, de Paul

Planque dans la 4^e circonscription du Gard, Patrick Soloch dans la 19^e circonscription du Nord, de Jean-Marc Tellier dans la 3^e circonscription du Pas-de-Calais, de Sébastien Laborde dans la 11^e circonscription de Gironde, de Yasmine Boudjenah dans la 11^e circonscription des Hauts-de-Seine, de Didier Lekiefs dans la 2^e circonscription de la Haute-Vienne, de Sébastien Rehibi dans la 3^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, de Carine Delahaie dans la 11^e circonscription du Val-de-Marne.

Ces victoires seront essentielles pour obtenir une majorité de gauche à l'Assemblée Nationale.

Nous appelons les millions de nos concitoyennes et concitoyens qui veulent le changement à appuyer la construction de cette coalition de forces dans toutes les circonscriptions du pays et à se saisir de la campagne des élections législatives des 12 et 19 juin prochains pour la concrétiser.

Paris le 30 avril 2022,

Comité exécutif national du PCF